



Inventaire général du patrimoine culturel

Auvergne, Allier Hérisson église paroissiale Notre-Dame

bourse de corporal : ornement doré

Références du dossier

Numéro de dossier : IM03000506 Date de l'enquête initiale : 2016 Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale tissus et ornements liturgiques en Auvergne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bourse de corporal

Compléments de localisation

Historique

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Description

Le tissu du fond est en drap d'or gaufré. Sur le dessus l'ornementation en fort relief est brodée : le calice de guipure de filé sur carton, de cannetille et de paillons, le blé et les grappes de raisin de cannetille, paillons, les feuilles de vigne sont rapportées, en drap d'or. Les fleurs sont de lame et de lame poinçonnée.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : tissu

Matériaux : soie (chaîne) : drap d'or, gaufré, brodé ; coton (trame)

Mesures: h: 24 la: 22

Représentations:

blé, vigne, calice, hostie, fleur

Le fond de drap d'or gaufré est à grappes de raisin, l'ornementation en relief est à fleurs, épis de blé, grappes de raisin, feuilles de vigne. Au centre sont placés un calice et une hostie portant La Croix.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

2 juillet 2025 Page 1

Auvergne, Allier, Hérisson église paroissiale Notre-Dame bourse de corporal : ornement doré

burse de corporal : ornement doré IM03000506

Illustrations



vue générale Phot. Christian Parisey IVR84_20160300076NUC4A

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale Notre-Dame (IA03000541) Auvergne, Allier, Hérisson,

Auteur(s) du dossier : Maryse Durin-Tercelin

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

2 juillet 2025 Page 2



vue générale

IVR84_20160300076NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP communication libre, reproduction soumise à autorisation

2 juillet 2025 Page 3